

tenue sous la présidence de Madame PERDU, assisté(e)
de Monsieur SANCHIS-GAONACH et Madame GENTY, Conseillers
En présence de Monsieur AUBRY, Rapporteur public
Madame SANTERRE, Greffière

10 heures 15

01)	DOSSIER N° 2201404	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Monique M. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 23 septembre 2021 par laquelle Monsieur le Maire de Capbreton refuse de faire application de ses pouvoirs de police, et d'enjoindre à la commune de CAPBRETON de prendre les mesures nécessaires pour diminuer l'intensité du son émanant du clocher.	
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	Madame M. Monique	Maître JAMBON Géraldine (Cour)
	COMMUNE DE CAPBRETON	Maître MANDILE Dorothée
	ASSOCIATION DIOCÉSAINE D'AIRE-ET-DAX	
02)	DOSSIER N° 2403125	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Philippe B. demande au tribunal d'annuler la décision de rejet pris par le maire de la commune de Linxe le 12 novembre 2024 et relative à sa demande de réparation et d'imputabilité de son accident de service du 31 octobre 2022.	
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	Monsieur B. Philippe	Maître CAPDEVILLE Corinne
	COMMUNE DE LINXE	SELARL NOURY-LABEDE LABEYRIE SAVARY

10 heures 15

03)	DOSSIER N° 2502479	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Philippe B. demande au tribunal d'annuler l'arrêté pris par le maire de la commune de LINXE le 14 août 2025 portant retrait de la décision de placement en congé pour invalidité temporaire imputable au service, refus de reconnaissance de prolongation d'accident de service et placement en congé de maladie ordinaire.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. Philippe	Maître CAPDEVILLE Corinne
Défendeur	COMMUNE DE LINXE	SELARL NOURY-LABEDE LABEYRIE SAVARY
04)	DOSSIER N° 2300795	RAPPORTEUR: Monsieur Marc SANCHIS-GAONACH
Titre de l'affaire	M. Patrice B. demande l'annulation de la décision du 1er février 2023 du maire de la commune de Pau lui refusant l'usage de son triporteur sur le territoire de la commune.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. Patrice	DM AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE PAU	MAIRE
05)	DOSSIER N° 2301185	RAPPORTEUR: Monsieur Marc SANCHIS-GAONACH
Titre de l'affaire	M. Manuel T. demande l'annulation de la décision du CNAPS en date du 6 avril 2023 portant refus de délivrance d'une autorisation préalable d'accès à une formation en vue d'acquérir l'aptitude professionnelle d'agent de surveillance privé.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur T. Manuel	Maître KHITER Samia (Cour)
Défendeur	CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE	

10 heures 15

06)	DOSSIER N° 2301302	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	Mme Aya B. demande au magistrat désigné d'annuler l'arrêté de la préfète des Landes, portant assignation à résidence, en date du 16 mai 2023 notifié le même jour à 17h20.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame B. Aya	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
07)	DOSSIER N° 2301303	RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY
Titre de l'affaire	M. Mohammed C. demande au magistrat désigné d'annuler l'arrêté de la préfète des Landes, portant assignation à résidence, en date du 16 mai 2023 notifié le même jour à 17h00.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C. Mohammed	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
08)	DOSSIER N° 2402569	RAPPORTEUR: Monsieur Marc SANCHIS-GAONACH
Titre de l'affaire	M. Aymane G. demande au tribunal d'annuler l'arrêté du préfet des Pyrénées-Atlantiques en date du 25/09/24 portant obligation de quitter le territoire français sans délai avec interdiction de retour et fixation du pays de renvoi.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur G. Aymane	Maître AHMADI Djalil (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

10 heures 15

09)	DOSSIER N° 2500801	RAPPORTEUR: Monsieur Marc SANCHIS-GAONACH
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Mme Malika B. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet de sa demande de renouvellement de titre de séjour prise par le préfet des Pyrénées Atlantiques.

Nom des parties

Demandeur Madame B. Malika

Défendeur PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Représentants des parties

Maître DUMAZ ZAMORA Mikele (Cour)

Arrêté le 11/08/2026

Le président du tribunal